



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 juin 2004  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 2004

New York, 28 juin-23 juillet 2004

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées  
et autres organismes des Nations Unies : examen et évaluation  
à l'échelle du système des conclusions concertées 1997/2  
du Conseil sur l'intégration d'une perspective sexospécifique  
dans toutes les politiques et tous les programmes  
du système des Nations Unies**

### **Déclaration présentée par Femmes Afrique solidarité, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

\* \* \*

---

\* E/2004/100 et Corr. 1 et 2.



Mettant à profit l'expérience considérable qu'elle a pu acquérir depuis 1996, Femmes Afrique solidarité a mis au point une approche pluridimensionnelle pour renforcer le rôle joué par les femmes dans les processus de paix en Afrique, en faisant fond sur leurs points forts tout en repérant les obstacles d'ordre institutionnel et culturel qui les empêchent d'exercer pleinement leurs droits. L'organisation a pu inscrire à son actif les résultats ci-après :

## **I. Au niveau sous-régional**

### **Favoriser la participation des femmes au processus de paix en Afrique de l'Ouest : Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix**

Créé par Femmes Afrique solidarité en mai 2000, le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix s'est vu décerner par l'Assemblée générale en décembre 2003 le Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme en reconnaissance de ses efforts de médiation entre les parties au conflit au Libéria. Le Réseau, qui compte des membres en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée, s'emploie activement à mobiliser toute la population — des associations locales aux dirigeants — en faveur de la paix, en particulier des Accords de paix d'Accra que les femmes du Réseau ont signés en tant que témoins.

À Abuja (Nigéria), Femmes Afrique solidarité a également favorisé le processus qui a abouti à la création du Réseau en mai 2000, avec l'aide des organismes des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle a réuni à cette fin des dirigeantes et des représentantes d'ONG locales, notamment des réseaux de femmes ministres et parlementaires, des journalistes, des avocates, des universitaires, des chercheuses et des représentantes du secteur privé qui avaient fait preuve de leurs capacités dans les domaines de la paix, des droits de l'homme et du développement.

En dépit de leurs différences, les femmes du fleuve Mano se sont entendues sur la façon de traiter un bon nombre de problèmes touchant à la paix et au développement durable de leurs pays et de leur région. Par son influence capitale, le Réseau a contribué à mettre fin à la guerre entre les trois pays et à ramener leurs dirigeants à la table des négociations. Dans son rapport au Conseil de sécurité d'avril 2001 (S/2001/434), le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, a reconnu l'importante contribution du Réseau à la consolidation de la paix et demandé aux bailleurs de fonds d'appuyer cette initiative.

Le Réseau a été créé dans le cadre du programme de renforcement des capacités et de sensibilisation mené par Femmes Afrique solidarité dans la région du fleuve Mano. Les membres du Réseau ont ainsi pu participer à divers ateliers de formation et d'apprentissage du travail en équipe organisés à leur intention par Femmes Afrique solidarité pour leur permettre d'exercer un poids réel dans les processus de paix régionaux et promouvoir l'émancipation des femmes.

### **Favoriser la participation des femmes au processus de paix dans la région des Grands Lacs**

Femmes Afrique solidarité a aidé les organisations de femmes à influencer le cours des processus de paix au Burundi, en République démocratique du Congo et

au Rwanda. Elle a obtenu la prise en compte de la condition de la femme lors des négociations de paix burundaises, tenues à Arusha (Tanzanie), et du Dialogue intercongolais, en facilitant la participation des femmes qui avaient pris part à ces programmes d'éducation civique, de sensibilisation et de négociation. Au Rwanda, elle exécute un programme de sensibilisation à la paix avec le concours d'organisations de femmes locales.

Répondant à leur appel, Femmes Afrique solidarité a aidé les Burundaises à participer à la consolidation de la paix dans leur pays en organisant des stages de formation et des campagnes de sensibilisation, grâce auxquelles 150 femmes ont pu prendre part en 1998 aux négociations de paix d'Arusha.

Le lancement du Dialogue intercongolais, la composante politique du processus de paix en République démocratique du Congo née de l'Accord de Lusaka de 1999, a donné aux Congolaises la possibilité de contribuer au devenir de leur pays. Grâce en partie aux efforts de Femmes Afrique solidarité, les femmes représentaient 30 % des participants au Dialogue, qui s'est déroulé à Sun City (Afrique du Sud) de février à avril 2002 et qui a abouti à l'adoption d'une déclaration et d'un programme d'action ambitieux à Nairobi.

En collaboration avec plusieurs autres organisations, Femmes Afrique solidarité s'efforce à plusieurs niveaux de promouvoir la conclusion d'une paix durable au Rwanda. Il est reconnu dans le Programme d'action de Kigali que les femmes sont souvent, parmi les civils, les premières victimes de la guerre, qui bouleverse complètement leur existence. Les femmes doivent donc avoir la possibilité de participer pleinement, en toute égalité avec les hommes, au relèvement de la société au sortir du conflit.

Avec l'aide des organisations de femmes dans la région des Grands Lacs, Femmes Afrique solidarité a lancé un programme de renforcement des capacités pour préparer les Burundaises, les Congolaises et les Rwandaises à agir pour la paix. Elle a concentré ses efforts au niveau des pays pour donner aux femmes tous les moyens d'action dont elles ont besoin avant de concevoir et de mener des activités de plaidoyer conjointes. Elle envisage de constituer à terme un réseau de femmes pour la sous-région sur le modèle du Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix.

## **II. Au niveau régional**

Avec le concours du Comité de femmes africaines pour la paix et le développement, Femmes Afrique solidarité a lancé une campagne agressive de promotion de la prise en compte de la condition féminine par le nouvel organe continental, l'Union africaine. En juin 2002, c'est-à-dire un mois avant le sommet d'ouverture de cette instance, Femmes Afrique solidarité a tenu des consultations stratégiques sur la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes et la participation effective des femmes dans l'Union africaine à Durban (Afrique du Sud). Au cours des deux jours de réunion, les participants ont étudié les moyens de défendre au mieux les intérêts de la femme lors du passage de l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine. Cet événement a notamment vu l'adoption de la Déclaration de Durban sur la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes et la participation effective des femmes dans l'Union africaine.

La Déclaration de Durban a été portée à l'attention du Comité des ambassadeurs et autres plénipotentiaires en juin 2002 et du Conseil des ministres de l'OUA en juillet 2002. Le Conseil s'est engagé à veiller à ce que les critères de sexe soient systématiquement pris en compte dans tous les programmes, politiques et activités de l'Union africaine et en a confié la responsabilité au Président de la Commission de l'Union africaine. À l'occasion de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement, le 8 juillet 2002, le Président du Sénégal est revenu sur les mesures recommandées dans la Déclaration de Durban. L'Assemblée a adopté à l'unanimité une proposition relative à la parité au sein de la Commission de l'Union africaine. Il est à présent stipulé dans l'article 6 des Statuts de la Commission qu'un des membres de la Commission au moins, par région, doit être une femme.

Cette avancée historique du point de vue de l'égalité des sexes a été saluée par les organisations de la société civile qui ont pris part à la consultation de Durban organisée par Femmes Afrique solidarité. Selon ces organisations, les problèmes et préoccupations des femmes n'étaient certes plus ignorés, mais encore fallait-il qu'ils soient pleinement pris en compte par l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la Conférence panafricaine sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique. L'adoption du Protocole relatif aux droits de la femme africaine se rapportant à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été considérée à cet égard comme un grand pas en avant.

En avril 2003, Femmes Afrique solidarité a organisé à Dakar une conférence sur la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes et la participation effective de la femme dans l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Avec l'organisation de cette conférence, qui faisait suite à la consultation de Durban, Femmes Afrique solidarité a rempli sa vocation d'organisation non gouvernementale chef de file dans le cadre de la mise en place de l'Union africaine. Les organisations de la société civile conviées à la Conférence ont étudié la possibilité d'instaurer un mécanisme officiel de coordination assez puissant pour leur permettre de prendre activement part aux décisions relatives à la paix et au développement et garantir que tous les programmes et structures de l'Union africaine soient élaborés en tenant compte des critères de sexes. Les participants à la Conférence ont adopté la Stratégie de Dakar à cette fin. Les mesures préconisées dans la Stratégie de Dakar ont été présentées au Président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, qui a usé de ses bons offices pour convaincre d'autres chefs d'État africains de promouvoir activement la réalisation de l'égalité des sexes.

Comme le Conseil des ministres de l'OUA s'y était engagé en juillet 2002, la parité hommes-femmes a bien été prise en compte lors du deuxième Sommet de l'Union africaine, à Maputo, au mois de juillet 2003. Un nombre égal de femmes et d'hommes ont été élus à la Commission de l'Union africaine, conformément à l'article 6 des Statuts de la Commission. Depuis lors, la parité hommes-femmes est devenue le maître mot des politiques de recrutement dans les autres organes de l'Union africaine. L'Afrique est le seul continent à s'être ainsi engagé à tenir systématiquement compte de la question de l'égalité des sexes.

Femmes Afrique solidarité a encouragé l'adoption du Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la

femme africaine, en juillet 2003, et elle appuie désormais sa ratification et son application.

### **III. Au niveau international**

Au niveau international, Femmes Afrique solidarité a activement soutenu l'adoption de la résolution 1325 par le Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2000. Sa description des séquelles de la guerre sur les femmes des régions des Grands Lacs et du fleuve Mano a alimenté le débat du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, qui a abouti à l'adoption de la résolution. Le Conseil de sécurité y reconnaît le bien-fondé des constatations de l'organisation, à savoir que la guerre n'est pas vécue de la même manière par les femmes et les hommes, que les femmes ne sont guère protégées et qu'elles sont rarement associées à la consolidation de la paix. Femmes Afrique solidarité contribue à l'application de la résolution 1325 et en contrôle le respect par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la paix des organisations non gouvernementales et de la Commission de la condition de la femme, dont elle assume la présidence.

Initiative lancée par Femmes Afrique solidarité, le Groupe de travail sur la paix a été mis sur pied avec la collaboration de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté à Genève sous les auspices de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et de la Commission de la condition de la femme. Il compte à présent 47 ONG. Alors qu'à l'origine le Groupe de travail sur la paix s'occupait surtout des questions de désarmement, celui qui a vu le jour le 11 décembre 2000 se préoccupe davantage de la promotion et de la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles. Il a pour tâche d'examiner les problèmes liés à la paix en tenant compte de la condition de la femme, s'agissant en particulier de la prévention et du règlement des conflits, de la consolidation de la paix, de la réconciliation, de l'éducation pour la paix et de la sécurité collective.

Dans l'exercice de ses fonctions à la tête du Groupe de travail sur la paix, Femmes Afrique solidarité a contribué au suivi de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Grâce à son expérience des processus de paix en Afrique, Femmes Afrique solidarité a contribué aux travaux du Groupe de travail, qui s'occupe à présent également des zones de conflit dans d'autres régions, comme le Moyen-Orient, où la Directrice exécutive de l'organisation a récemment menée une mission de solidarité.

L'organisation entend renforcer le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix et créer un réseau pour la région des Grands Lacs tout en suivant la question de l'égalité des sexes au sein de l'Union africaine et l'application de la résolution 1325 (2000). Depuis qu'elle a créé, en mai 2000 à Genève, son fonds pour les femmes des régions sortant d'un conflit, Femmes Afrique solidarité s'est lancée dans des activités de relèvement des pays à l'issue d'un conflit. Elle dirige l'exécution de ce projet dans la région du fleuve Mano et entend l'étendre à la région des Grands Lacs. Pour renforcer ces programmes, l'organisation a entrepris de construire un centre régional pour la paix et le développement à Dakar, qui devrait lui permettre de mieux aider les femmes à jouer le rôle qui leur incombe au service du changement et de la paix.